



[LA TRIBUNE DU BENEVOLAT] Bénévolat : des réponses à des enjeux de société majeurs

« Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial »¹

Les fondamentaux du bénévolat

Le bénévolat est donc un **acte volontaire**, qui exprime la liberté de choix individuels.

Le bénévolat est donc une **démarche de gratuité** sans contrepartie directe.

Le bénévolat est donc un **acte autonome** qui s'exprime en dehors de tout lien de subordination.

Le bénévolat est conscient de la nécessité et sait allier, bonne **volonté et compétences**.

Les solutions apportées par le bénévolat

Le bénévolat permet aux personnes, de **se sentir utiles** pour la société en prenant part concrètement à la vie de la cité. Il porte l'ambition de **faire ensemble pour contribuer** à mieux vivre en société.

Le bénévolat est un **accélérateur d'innovations sociales** parce qu'il favorise la prise d'initiative et offre une certaine agilité, ainsi de nombreuses actions qui en résultent ont pu faciliter ou inspirer des politiques publiques.

Le bénévolat recouvre une diversité de modes d'implication, de talents et de compétences, au bénéfice des associations et des collectivités locales. Il est également encouragé par certaines entreprises.

Enfin le bénévolat s'adresse à TOUS et est source d'inclusion sociale.

*Stéphanie Andrieux, Présidente de Benenova,
Jean Pallière, Président de France Bénévolat,
Patrick Bertrand, Président de Passerelles & Compétences,
Xavier Gay, Président de Pro Bono Lab,
Isabelle Persoz, Présidente de Tous Bénévoles*

CHIFFRES CLES

Le bénévolat mobilise près de 20 millions de Français, dont plus de 14 millions dans les associations, partout en France, dans tous les secteurs de la société.

A L'ORIGINE DE CETTE TRIBUNE

Le 9 février 2016, Benenova, France Bénévolat, Passerelles & Compétences, Pro Bono Lab et Tous bénévoles ont publié un communiqué commun « Le bénévolat ne peut pas être obligatoire ! », trois jours après la décision du Conseil Départemental du Haut-Rhin, visant à obliger les allocataires du Revenu de Solidarité Active à réaliser 7 heures de bénévolat par semaine.

Le 7 octobre 2016, à l'annonce de la décision du tribunal administratif de Strasbourg, jugeant illégal l'obligation d'une activité bénévole en échange du RSA, nos cinq associations ont publié un second communiqué commun « Le bénévolat, un choix libre et volontaire ». En 2017, ces cinq associations prennent à nouveau la parole pour rappeler les fondamentaux du bénévolat.

¹ Conseil Economique Social et Environnemental, avis du 24 février 1993. En 2016, il sera estimé qu'il n'y a pas lieu de donner une définition juridique au bénévolat (cf débats Loi n° 2017-86 Egalité et citoyenneté)

Allons plus loin ci-dessous !

Sommaire de la Tribune

1. **Bénévolat : des réponses à des enjeux de société majeurs p.2**
 - Bénévolat et bataille pour l'emploi
 - Bénévolat et allongement de la vie
 - Bénévolat et accueil des réfugiés et des migrants
 - Bénévolat et transformation digitale
 - Bénévolat et transition écologique
2. **Attention aux fausses bonnes idées p.4**
 - Un statut du bénévolat
 - Des points retraites pour les bénévoles
 - Des heures de bénévolat pour acquérir des droits
 - Une réduction du bénévolat pour créer des emplois
3. **Les co-rédacteurs p.5**

Bénévolat : des réponses à des enjeux de société majeurs

"Le bénévolat n'est plus seulement un acte personnel de soutien ou de résistance face à la crise, mais aussi un levier de transformation et d'action pour ouvrir de nouveaux horizons, apporter de nouvelles solutions"

Préface de la France Bénévole - 2016.

Focus sur 5 enjeux :

Bénévolat et bataille pour l'emploi

Vecteur d'indépendance, de liens sociaux, de revenus, d'estime de soi, l'emploi est au cœur des préoccupations des Français. Or il connaît de profondes évolutions.

Des bénévoles s'engagent résolument dans la bataille pour l'emploi, au sein de nombreuses associations. **Par leur action quotidienne, ils permettent aux personnes sans emploi de rester dans une phase dynamique de recherche, d'être entendus et accompagnés, de rester en réseau avec des professionnels, de tester leurs idées. Certains, à l'image de Solidarités Nouvelles face au Chômage avec 100 emplois créés chaque année, innovent en matière d'accompagnement et même participent financièrement à la création d'emplois,**

Le bénévolat peut devenir un outil puissant pour **transformer les périodes de chômage et de transition professionnelle en parenthèses constructives**. Le bénévolat est dynamisant, quête de sens, facilite l'insertion, lisse la brutalité de certaine rupture.

La valorisation de l'expérience bénévole s'inscrit comme un facteur essentiel au service de l'emploi. Le Passeport Bénévole de France Bénévolat, par exemple, permet de valoriser les compétences acquises.

ALLONS ENCORE PLUS LOIN

L'évolution d'une Economie Sociale et Solidaire en profond développement requiert une cohésion forte entre salariés et bénévoles. Le bénévolat peut générer de l'emploi et sécuriser les parcours professionnels. Au cours de ces vingt dernières années, le bénévolat et le salariat ont connu simultanément de fortes croissances au sein des 165 000 associations employeuses.

L'Economie Sociale et Solidaire répond à de vrais besoins. De ce fait, elle crée des emplois et mobilise des bénévoles. Elle mérite donc d'être prise en compte à l'aune des services qu'elle rend.

PUBLICATION

« Transformer l'emploi, redonner du sens au travail » par le Labo de l'ESS. www.avise.org/ressources/

Bénévolat et allongement de la vie

La retraite peut constituer une rupture majeure. Être bénévole après sa retraite permet de se maintenir en forme ; de participer à la vie sociale et à la création de richesses pour la société.

- Le bénévolat permet les échanges intergénérationnels,
- Le bénévolat permet de lutter contre les solitudes, dommageables à la santé **ainsi qu'à la société.**
- Le bénévolat permet de mettre en œuvre des compétences acquises tout au long de la vie.

Par ailleurs, de nombreux bénévoles s'engagent auprès de personnes âgées, permettant de maintenir celle-ci en relation étroite avec la société lorsqu'elles n'ont plus la possibilité de s'engager.

Bénévolat et accueil des réfugiés et des migrants

L'ouverture aux autres, les échanges d'expériences, la connaissance des réalités respectives, base de toute création de liens sociaux et de paix sociale sont un des enjeux majeurs pour la France et l'Europe de demain.

Les bénévoles constituent un maillon majeur de la chaîne de solidarité autour des réfugiés et des migrants. En les accueillant, les accompagnant, les aidant à s'orienter administrativement, à découvrir nos us et coutumes, à parler français, à trouver un hébergement, les associations se veulent de véritables médiateurs de l'accueil et de l'insertion...

Par ailleurs, s'investir bénévolement dans des associations peut être un moyen pour les migrants de participer à la société qui les accueille, d'en découvrir les rouages, de faciliter leur intégration.

Bénévolat et transformation digitale

La révolution numérique impacte tous nos faits et gestes quotidiens. Laissant sur le côté un nombre certain de personnes vulnérables. Abolissant les distances, le digital rapproche, ouvre sur l'extérieur... mais il peut aussi amplifier l'isolement, les solitudes.

C'est pourquoi, de plus en plus de bénévoles mettent en place des dispositifs d'apprentissage du numérique pour favoriser l'accès aux nouvelles technologies à tous.

Les associations de bénévoles sont aussi des sources d'innovation et de développement du digital : logiciels libres, hackatons, plates-formes collaboratives, plates-formes de recrutement, s'y développent librement...

Le digital quoi qu'il en soit, facteur d'innovation, de rapidité, d'économies, permet aussi aux citoyens de trouver facilement des possibilités d'engagement ciblées (ex. La Réserve Civique) ; Il ne peut remplacer la relation humaine initiée par l'action sur le terrain. Sur ces deux plans le bénévolat apporte une contribution essentielle à l'écosystème du monde associatif.

Bénévolat et transition écologique

Economique, énergétique, cette transition est devenue une évidence pour tous. Elle nécessite la participation du plus grand nombre au plus près de la vie de chacun. Prendre en compte les initiatives les plus variées, les plus industrielles, les plus industrielles, est primordial. Se priver des compétences et des gisements d'inventivité de bénévoles motivés serait une très grave lacune.

L'action des bénévoles, dans le champ de la transition écologique, contribue à irriguer la société de ses initiatives et solutions innovantes pour s'alimenter, se déplacer, consommer ou habiter... autrement.

Le bénévolat sait s'adapter à une frugalité des moyens, choisie ou subie, et fait tous les jours la preuve de son esprit imaginaire, de son souci de l'économie, de son sens pratique, allié au souci de l'autre... Autant d'atouts de qualité pour un développement durable équilibré.

EXEMPLES

Des associations de citoyens engagés ont évité par exemple à de nombreuses personnes âgées d'être victimes de la canicule : Voisin Malin, Voisin-Âge, les petits frères des Pauvres, le Secours Catholique, et bien d'autres...

EXEMPLES

Habitat & Humanisme, Singa et bien d'autres...

EXEMPLES

Wikipedia, Webassoc, Emmaüs France, Entourage,... et les plates-formes associatives de France Bénévolat, Benenova, Tous Bénévoles, Passerelles & Compétences...

EXEMPLES

Les Ressourceries, les AMAPs, La Ligue de Protection des Oiseaux, WWF, et bien d'autres...

Attention aux fausses bonnes idées !

Un statut du bénévolat, une fausse bonne idée !

C'est ce que le Parlement a redit lors des débats pour la Loi Egalité et citoyenneté.

Le bénévolat est un acte libre accessible à tous, pouvant prendre des formes diverses en fonction des motivations et des capacités de chacun.

Un cadre statutaire restreindrait fatalement sa forme et la liberté qui le fonde. De ce fait un statut du bénévolat pourrait signer la fin du bénévolat !

Des points retraite pour les bénévoles, une fausse bonne idée !

Le bénévolat est un acte désintéressé, qui exprime une démarche de gratuité sans contrepartie directe.

Les bénévoles aspirent à ce que leur bénévolat soit reconnu et valorisé bien sûr, mais simultanément ils en retirent des satisfactions à travers des expériences uniques, des rencontres humaines et l'extension de leurs de leurs compétences. L'acquisition de point retraite remettrait en cause cette dimension.

Des heures de bénévolat pour acquérir des droits (RSA...), une fausse bonne idée !

Le bénévolat est un acte gratuit et libre. Gratuit, il ne peut donner lieu à aucune contrepartie directe. Libre, il ne peut faire l'objet d'une obligation, ni installer un lien de subordination.

Proposer des heures de bénévolat obligatoire, en échange du RSA ou de tout autre droit social, est inadéquat et ne peut que créer troubles et incompréhensions.

Le bénévolat, une solution ?
Parlons-en ensemble pour construire le bénévolat de demain ?

Co-rédacteurs

A propos de Benenova

L'association *Benenova* (www.benenova.fr) permet d'agir à son échelle, via des actions solidaires de terrain, courtes et collectives, pour lesquelles chacun peut s'inscrire de façon souple, selon ses disponibilités. Toutes les actions proposées sont développées avec les associations partenaires, qui bénéficient d'un soutien dans la mobilisation et la gestion de bénévoles ponctuels. Créée fin 2013, *Benenova* représente un réseau de 2000 bénévoles en Ile-de-France et dans la région nantaise.

Contact : Stéphanie Andrieux (présidente), stephanie@benenova.fr

A propos de France Bénévolat

France Bénévolat, Association reconnue d'utilité publique, a pour vocation le développement de l'engagement bénévole associatif pour une citoyenneté active. Trois principales missions en découlent :

- Promouvoir le bénévolat associatif au service de l'intérêt général
- Mettre en relation les personnes intéressées et les associations mobilisant des bénévoles
- Accompagner les associations pour renforcer la reconnaissance et la valorisation des bénévoles.

Ces missions sont d'autant plus importantes que les associations constituent une force majeure de notre société. Leur ambition, en effet, est d'accompagner nos concitoyens dans le passage du don de temps vers un engagement associatif au sein d'espaces de liberté, d'innovation et de générosité.

Le tout, au service de la solidarité et du mieux vivre ensemble.

Contact presse : Lydie Coulon, l.coulon@francebenevolat.org, 01 40 61 08 09

A propos de Passerelles & Compétences

Créée en 2002, *Passerelles & Compétences* (www.passerellesetcompetences.org) est une association d'intérêt général qui a pour objectif de mettre le bénévolat et la solidarité au cœur de la société, et donner à chacun la possibilité de mobiliser et valoriser ses talents et ses compétences.

Pionnière dans le développement du Bénévolat de Compétences en France, elle regroupe aujourd'hui, plus de 6500 bénévoles qui s'engagent auprès de 2200 associations humanitaires et solidaires dans des missions ponctuelles, compatibles avec une activité professionnelle à temps plein. *Passerelles & Compétences* est une association d'intérêt général à but non lucratif.

Contacts équipe communication nationale :

Laurence Leroy - lleyroy@passerellesetcompetences.org, 06 72 49 36 17

A propos de Pro Bono Lab

Créée en 2011, l'association *Pro Bono Lab* (www.probonolab.org) mobilise des équipes de volontaires pour conseiller gratuitement les organisations à finalité sociale. Ces projets appelés « Missions Probono » permettent aux organisations à finalité sociale d'accéder aux compétences dont elles ont besoin (marketing, communication, stratégie, finance, RH, web, droit, etc). C'est grâce à des partenariats innovants, prenant la forme de mécénat ou bénévolat de compétences, avec les entreprises, les grandes écoles, les universités et les collectivités, que *Pro Bono Lab* mobilise les professionnels et les étudiants pour l'intérêt général. Depuis sa création, l'association a mobilisé plus de 2800 volontaires pour aider près de 180 associations lors de plus de 330 Missions Probono.

Contact : Claire Laurenziani - Responsable communication-RP, claire@probonolab.org, 06 31 27 60 37

A propos de Tous Bénévoles

L'association *Tous Bénévoles* réunit associations et bénévoles autour d'actions de solidarité.

Elle dispose pour ce faire de sites web (<http://www.tousbenevoles.org> et <http://www.jeunebenevole.org>), d'une application *Benevol'app*, d'un numéro de téléphone 01 42 64 97 34, et de permanences pour recevoir les bénévoles. Par ailleurs, elle rend visite régulièrement à ses associations adhérentes pour mieux appréhender leurs besoins et édite régulièrement des guides pour les aider dans leurs missions.

Enfin, son programme *AlphaB* regroupe ses associations adhérentes qui oeuvrent dans les domaines de l'accompagnement scolaire, l'alphabétisation, la lutte contre l'illettrisme, les ASL. Elle leur fournit formations et outils et organise des réunions d'échanges de savoir-faire et d'informations.

Contact : Marianne Ibos-Auge, responsable communication: communication@tousbenevoles.org, 06 03 10 63 98